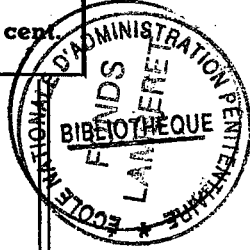
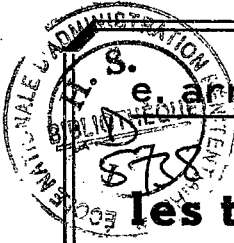


3202  
T 1 E 30

50 cent



# Les tueries passionnelles et le tartufisme sexuel

Les tueries passionnelles. — Deux morales en présence. — L'hypocrisie sexuelle et l'égalité des sexes. — Dictateurs et libre sexualisme. — La question sexuelle chez les primates. — L'humanité primitive et la science de la procréation. — La femme chez les Juifs et chez les Grecs. — Le point de vue catholique. — Les Agapes. — Les Anabaptistes, les Mormons, les Perfectionnistes. — Le monde occidental réfractaire à la moralité judéo-catholique.



éditions de l'en dehors  
PARIS, LIMOGES et ORLÉANS, 22, cité saint-joseph

Lisez et faites lire

## *l'en dehors*

organe mensuel

Un fascicule : 1 franc (extérieur, 1 fr. 25)

Abonnement :

Un an : 11 francs (extérieur, 15 fr. 75)

Un grand nombre de préjugés  
règnent à l'endroit de l'indivi-  
dualisme et des individualistes  
à notre façon...

*...pour les dissiper,  
procurez-vous, lisez  
...et répandez nos*

### **TRACTS et BROCHURES**

30 brochures ou tracts assortis, de culture indivi-  
dualiste, franco et recommandé... 10 francs.

**Amour libre, Liberté sexuelle  
Combat contre la jalousie  
Camaraderie amoureuse  
Nudisme, Homosexualité, Féminisme  
Eugénisme**

15 brochures ou tracts, franco et recommandé... 15 francs

Mai 1934. — Imp. E. Rivet, rue Vigne-de-Fer, Limoges

## **les tueries passionnelles et le tartufisme sexuel**

Il fut certainement une période de l'histoire, en un grand nombre de contrées, où l'appropriation d'une femme par un homme fut considérée comme un attentat envers la société. De même qu'on a pu répéter de tout temps, en souvenir de la mainmise sur le sol par quelques individus : **La propriété, c'est le vol**, de même on a dû s'écrier : **Le mariage, c'est le rapt**. L'homme qui enlevait la femme à ses concitoyens pour en faire sa chose, son acquisition personnelle et privée, ne pouvait être tenu pour autre chose que pour un ravisseur, un traître à la communauté.

ELISÉE RECLUS.

I

Dans le numéro du 25 novembre 1927 de la « Rumeur », je publiai, sous le titre *Les Tueries passionnelles*, l'article ci-dessous :

« Sur la route, lancé à une vitesse infernale, un monstre passe et la première pensée qui vient au piéton secoué par l'ébranlement de l'air, c'est qu'au prochain carrefour une catastrophe va se produire. Rien ne prouve d'ailleurs que le véhicule n'ait pas semé de victimes son trajet endiablé.

On a fini par s'émouvoir de ces assassinats routiers et touris-

tiques et il existe des statistiques exactes et comparées des accidents que cause l'automobile.

De la mairie sortent, endimanchés, un homme et une femme, qu'un monsieur officiel, ceinturé de tricolore, vient d'unir... légitimement. En mémoire d'un rite remontant à une époque archireculée, la noce prend le chemin d'un traiteur ou d'un restaurant où l'attendent un festin copieux... et la « gueule de bois ».

Au passage de la noce, un passant sourit ironiquement. Lequel, de ces nouveaux mariés, tirera sur l'autre... le premier ?

L'ironie du passant n'est pas si déplacée qu'il semble. Il s'agit d'un monsieur qui lit attentivement la rubrique des faits-divers, dans son journal quotidien.

A ce propos, quels intérêts empêchent donc qu'on publie la statistique des « drames » prétendus « passionnels ». Cette statistique existe-t-elle, aussi soigneusement que pour les drames de la route et de l'air ? Pourquoi le public n'est-il pas renseigné sur le nombre de cadavres alignés par la jalousie ? L'hécatombe atteint-elle des proportions telles qu'on ne veuille pas le renseigner ?

Peut-être l'ironie n'était pas seule à émouvoir notre passant de tout à l'heure. N'est-ce pas d'avant-hier, ce fait-divers qui en dit long ? « L'autre matin, un citoyen aborde un ingénieur électricien, porte de Versailles, et lui demande pourquoi il lui a volé sa femme. L'interpellé toise le questionneur, qu'il ne connaît ni d'Adam ni d'Eve, hausse les épaules, poursuit son chemin ; mais voici que deux coups de revolver retentissent : le malheureux ingénieur s'affaisse, atteint dans le dos, de deux balles qui pénètrent dans la région du cœur ; naturellement, il ne tarde pas à succomber. »

Pas un quotidien qui ne contienne, dans chacun de ses numéros, deux ou trois récits de ces boucheries passionnelles.

Revenons aux paroles du citoyen, un menuisier, qui assassina, porte de Versailles, l'autre matin, ce pauvre ingénieur qui n'y était pour rien : « Pourquoi m'as-tu volé MA FEMME ? ». Il ne s'agit pas là d'une question de prohibition de vente d'armes au public. Le problème est plus haut.

Il y a, actuellement, deux éthiques sexuelles en conflit.

Une de ces éthiques, remontant aux époques patriarcales, transmise par les juifs aux chrétiens, s'appuie sur le Décalogue qui joint ceci : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton

prochain, ni son serviteur, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain ! ». C'est l'éthique bourgeoise, régnant extérieurement, et que veut faire jouer à son profit aussi bien l'élément masculin que l'élément féminin.

Il y a une autre éthique sexuelle qui veut que l'un et l'autre sexe se considèrent, en matière d'amour, sur un pied d'égalité. Or, égalité ne peut, en aucun cas, être synonyme de chaîne.

L'éthique ancienne veut que la femme ou l'homme appartiennent à celui qu'ils fréquentent, qu'ils cohabitent ou non. Ce n'est qu'à contre-cœur qu'elle admet la rupture du contrat de vie en commun.

L'éthique nouvelle admet non seulement la rupture du contrat de vie en commun, mais elle se demande pourquoi la fréquentation amoureuse, la cohabitation, la famille empêcheraient qu'à côté, qu'en plus de la fréquentation, de la cohabitation coutumière, l'on cultive une affection autre, des affections autres, apportant rafraîchissement de passion, connaissance d'attributs ou qualités autres que celles déjà possédées par le conjoint ou la conjointe.

L'éthique ancienne, jéhovique, voit dans l'amour, la cohabitation, une affaire de domination, de propriété. Elle mène forcément à la jalousie et à ses tueries. Elle ne peut pas, dans les heures de crise, mener ailleurs.

L'éthique nouvelle voit, dans les relations amoureuses, une affaire d'amitié, une question de bonne, de meilleure camaraderie. Elle pose en thèse que, vivant en commun ou non, la sensibilité et la chair de l'être individuel *lui appartiennent*, qu'ils ne peuvent être considérés comme objets monopolisables, assimilables à la possession d'un bœuf ou d'un âne.

Je ne dis pas que les tueurs passionnels font autant de calculs et encore, est-ce à voir ? Ce que je dis, c'est que l'éthique nouvelle à laquelle je fais allusion, n'avance pas vers nous sur une chaussée ruisselante de sang et bordée de cadavres.

Ce que je dis encore, c'est qu'en face de ces assassinats — quand on a la possibilité d'écrire ou de parler, *se taire*, c'est être complice. »

## II

S'il est une chose incontestable, c'est l'ensemble de difficultés que rencontre celui qui veut discuter de la question sexuelle en toute liberté d'esprit. Remarquez que je ne dis pas en toute liberté d'expression, mais en toute liberté d'esprit. Dans tout ce qui est du domaine de la sexualité, on se heurte non seulement à des préjugés, mais encore à de l'hypocrisie et je n'apprendrai rien à mes lecteurs en énonçant que le mot hypocrisie vient du grec *hupokrisis* que le Larousse classique traduit par « rôle joué ».

Dans les autres domaines, sauf la politique où règne aussi l'hypocrisie — dans les autres domaines, donc science, littérature, art, on se heurte beaucoup plus souvent à des partis pris traditionnels, à la crainte d'ébranler certaines conceptions basées sur des habitudes ou des observations ou des conceptions dont on ne saurait méconnaître la sincérité, quand bien même cette sincérité semble démodée ou entachée de ridicule. En matière sexuelle, on ne sait jamais, quand on expose une thèse libératrice, si vos antagonistes ne jouent pas un rôle au profit d'un tiers — secte ou parti — si c'est avec conviction qu'ils présentent leurs arguments ou s'ils ne sont pas des instruments que font agir des intérêts autres que ceux qu'ils prétendent ou s'imaginent défendre. Dès qu'on veut faire œuvre d'affranchissement en matière sexuelle, on ignore si ceux qui vous contredisent disent ce qu'ils pensent, comme ils le pensent et s'ils n'accomplissent pas, en secret, les actes qu'ils reprochent aux autres de faire publiquement. Tous les praticiens qui se sont occupés de la question s'accordent pour dire qu'en ce qui concerne les phénomènes de la sexualité, leurs manifestations, leurs troubles, leurs altérations, ils se trouvent en présence d'un manque de sincérité, qui n'existe pas, par exemple, lorsqu'il s'agit de traiter des manifestations ayant rapport aux phénomènes de la locomotion, de l'assimilation, de la désassimilation, etc., etc.

J'étais aux prises, un soir, aux *Causeries Populaires*, avec une contradictrice — spiritualiste, d'ailleurs — qui opposait à ma thèse de recherche des voluptés érotiques ou des jouissances sensuelles, sous le signe de la camaraderie amoureuse, un idéal de stagnation sexuelle, de vie tranquille et pantouflarde, puant à plein nez la médiocratie conservatrice et statique. C'était son droit, mais ma contradictrice, sans doute pour

renforcer la faiblesse de ses arguments, expliquait qu'ayant débuté par la multiplicité des expériences, elle avait fini par l'unicité. J'admets que cela soit vrai. Mais que voulait-elle prouver ? qu'elle avait perdu l'énergie de sa jeunesse ? Il y a toujours quelque chose de lamentable à voir quelqu'un masquer sa déperdition de force et de vouloir, nécessaires à qui chemine hors des sentiers battus, par une recommandation à autrui de ne point s'écarter des routes goudronnées et jalonnées.

J'avais exposé certaines vues audacieuses. Que la promiscuité et le communisme sexuels, qui ne m'enthousiasment nullement — étant libre-associationiste — sont des états où la femme est, sexuellement ou érotiquement, l'égale de l'homme, alors qu'elle ne l'est pas — soumise à toute conception de la famille où la tradition, la religion, ou la loi civile attribue à l'homme le rôle de chef de la famille, que ce soit dans la monogamie ou la polygamie. La femme ne peut, sexuellement ou érotiquement parlant, être sur le même pied que l'homme, que si elle ne cohabite pas ou fait partie (même en cohabitant) d'associations (volontaires) sexuelles ou érotiques ignorant l'exclusivisme sentimental, la fidélité sexuelle ou la limite du choix (à l'apparence, à l'âge, etc.).

On peut discuter nos thèses, mais leur objecter des arguments qui répètent ceux des dictateurs actuellement au pouvoir, des dictateurs qui les ont précédés, de ceux qui leur succéderont, ne dénote ni grande imagination ni désir de s'évader du déjà fait, du déjà vu. Les dictateurs ou aspirants dictateurs en vogue et ceux qui les suivent sont pour les « bonnes » contre les « mauvaises » mœurs : ils veulent le mariage à vie, le lapinisme à jet continu, la suppression ou restriction du divorce ou de l'union libre ; ils étouffent la propagande en faveur de la limitation des naissances, de la liberté de la discussion des questions ou des réalisations sexuelles ou érotiques. Ils sont les défenseurs de la famille, du foyer, de l'enseignement religieux à l'école, de la propreté « morale » de la rue, etc., etc. Ils sont, eux aussi, partisans de la sublimation de l'instinct sexuel, de la poussée érotique, mais à quoi aboutit cette « sublimation », sinon à cultiver, à développer, dès l'enfance, l'esprit nationaliste, militariste, belliqueux — hargneux, chicanier, haineux à l'égard de l'étranger, de l'au delà de la frontière.

Voilà ce qui résulte, *historiquement*, de la sublimation de la « libido ». Car la culture des « beaux arts » et des « belles

lettres » ne conduit pas à l'annihilation du désir, elle mène à la recherche des raffinements, des fantaisies dans le domaine des jouissances sensorielles. Ceci n'est qu'une parenthèse. Au lieu de se rendre compte, d'après les faits, si nous avons raison ou tort, on nous reproche, ce qui est beaucoup plus simple, d'être des « obsédés », ou de noyer la notion de la « liberté » — tout court — sous le flot de nos revendications en matière de « liberté sexuelle » — ce qui est faux, soit dit en passant. Tout cela parce que nous insistons sur ceci : que restriction de la discussion du fait sexuel, répression des réalisations érotiques, renforcement des « bonnes mœurs » vont de pair avec rénovation des appétits belliqueux, réveil ou accroissement des sentiments ou des conceptions impérialistes. D'autres, plus anciens que nous, l'ont dit avant nous. Qu'aux déclamations surchauffées et aux démonstrations cliquetantes des fascistes, des nazis et des national-moralistes de toute origine on oppose donc les vers épicuriens du poète latin Properce, vers que je dédie aux pacifistes :

...Encore une année de ces délicieuses nuits,  
Et j'aurai vécu suffisamment!  
Ces nuits multipliées feraient de moi un immortel!  
Que dis-je? il n'en faut qu'une pour faire un dieu d'un homme.  
Ah! si nous lançant dans pareille carrière, nous ne connaissions tous  
D'autre ivresse que celle du vin et de l'amour,  
Le fer ne servirait pas d'instrument de meurtre, nos vaisseaux de  
[machines de guerre,  
La mer d'Actium ne serait pas le tombeau mouvant de nos cadavres,  
Et Rome, tant de fois accablée de ses triomphes  
Aurait moins à gémir du fréquent étalage de son deuil.  
La postérité, je le sais, y trouvera matière à s'extasier,  
Mais les coupes que nous vidons n'ont jamais offensé les dieux.  
Ne laisse donc point échapper ces jouissances de la vie tant que la  
[possibilité luit encore...

Quand même, je préfère cela à toutes les proses de tous les Duce ou Fuehrer du monde. Cependant, quand nous faisons envisager que, développée internationalement, la thèse de la « camaraderie amoureuse », c'est-à-dire la transformation des réalisations ou manifestations sentimentalo-sexuelles ou érotiques en « gestes de camaraderie » pourrait conduire, toutes garanties étant prises, à une meilleure entente soit entre les unités sociables ; soit, par la suite, entre les peuples, on consi-

dère cela comme ne valant pas la peine d'être pris en considération ou on nous oppose des arguments puisés dans la conception judéo-chrétienne de la vie, conception agressive à l'égard de la joie de vivre et qu'intoxique et pervertit tellement l'idée de péché qu'elle ne trouve, pour s'en délivrer, que le recours aux sacrifices sanglants : que ce soit la crucifixion d'un christ, le meurtre des hérétiques religieux, le supplice des non-conformistes politiques ou encore l'entre-égorgement des peuples.

### III

Il est évident qu'il serait intéressant de donner un raccourci de l'histoire sexuelle de l'humanité et d'essayer de découvrir, chez les primates dont elle descend, une indication sur la façon dont, chez eux, on solutionne le problème de la sexualité. La monogamie, la polygamie, la promiscuité sexuelle, l'hermaphrodisme, l'homosexualité se rencontrent chez les animaux et on me saura gré de ne pas exposer ici les thèses toujours savantes, mais quelquefois contradictoires des experts en la matière : Bachofen, Mac Kennan, Lubbock, Bastian, Girard-Teulon, Lippert, Kohler, Post, Morgan, Wilcken, Havelock Ellis, Letourneau, Rémy de Gourmont, Crawley, Thomas, Westermarck, Caullery, van Gennep, Calverton, Briffault, Miller, etc., etc.

D'ailleurs les observations modifient constamment les points de vue. On sait que le pigeon n'est nullement monogame et on sait cela depuis longtemps. On a découvert que le lion non plus n'est pas monogame. Les singes anthropomorphes ne sont ni exclusivement monogames, ni exclusivement polygames et c'est récemment qu'on s'est aperçu de façon certaine que, chez eux, existait l'homosexualité (Dr G. V. Hamilton). Lubbock, Mc Lennan, Morgan, et d'autres auteurs plus modernes pensent qu'à l'origine existait le mariage de groupe, c'est-à-dire que, dans un milieu donné, toutes les femmes appartenaient à tous les hommes et vice-versa. On retrouve cette forme de mariage parmi des peuplades des îles de l'Australasie, éloignées du courant de la civilisation actuelle, et des spécialistes comme le Dr Aptekar ont montré que, parallèlement à la promiscuité sexuelle, existait l'ignorance du mécanisme de la génération ; ces peuplades ne savent pas encore que c'est à la semence du mâle qu'est dû l'enfantement. On a de solides raisons de penser



qu'il en était ainsi dans toute l'humanité primitive, c'est-à-dire qu'on s'imaginait que la procréation des enfants était une fonction inhérente à la femme et qu'elle les mettait au monde sans besoin d'une intervention extérieure. (De là *chthonisme* — du grec *chthon*, la terre — ou culte de la terre féconde, religion pratiquée très probablement au sortir de l'animisme par les grands peuples de l'antiquité et dont il existait des traces chez les grecs : divinités chthoniennes.)

De là le système qui dut englober un très grand nombre de peuples et dont les traces — la filiation utérine — subsistent dans tant d'endroits. De là, mais plus tard, le culte de la vierge-mère, culte si répandu.

Il est plus que probable que tant que subsista l'ignorance du mécanisme de la procréation, la femelle humaine en usait à l'égard du mâle comme le fait la femelle des vertébrés, elle choisissait non pas le procréateur de sa progéniture, puisqu'elle ignorait le mécanisme de la génération, mais le mâle auquel elle permettrait de jouir de son corps, d'éprouver du plaisir en usant d'elle. Cela n'est pas d'ailleurs incompatible avec la promiscuité sexuelle, puisque, dans ce régime, il n'y a pas de morale différente selon les sexes et il semble que cette promiscuité sexuelle est relative à un certain stade du matriarcat. Il ne faut pas l'oublier : l'état de promiscuité sexuelle n'est pas aussi dégradant que les intéressés le prétendent — il implique qu'il n'y a ni exclusivisme sexuel, ni jalousie, ni domination d'un sexe sur l'autre.

Pendant longtemps, semble-t-il, la science de la procréation comme conséquence des rapports sexuels resta donc ignorée, puis fut connue des savants de l'époque — les dieux, comme dit la Genèse — les prêtres, les sorciers, les vieillards ou anciens comme c'est encore le cas dans certaines tribus primitives. Peut-être cette découverte fut-elle la suite du passage de l'état chasseur ou pasteur à l'état agricole. On s'aperçut que la terre ne produisait pas par elle-même, qu'il fallait l'ensemencer, que la chaleur solaire et l'humidité atmosphérique étaient des agents indispensables à la fécondité. Ce ne fut pas seulement la religion de la « terre féconde » qui perdit du terrain, la femelle humaine perdit son prestige. Le secret conservé soigneusement par un petit nombre devint l'apanage peut-être de tous et c'est sans doute à un fait de ce genre que

fait allusion la légende du paradis perdu. La connaissance du « bien et du mal », c'est la connaissance de la différenciation sexuelle comme facteur de la procréation, réservée aux dieux.

#### IV

J'ai dit que la femme perdit de son prestige — ce n'est pas assez, elle perdit sa liberté de choix, son état d'égalité avec l'homme. Plus de promiscuité ni de communisme sexuels. régimes où les droits s'équilibrent. Sachant qu'il est le père, le procréateur, l'engendreur, c'est-à-dire que la coopération d'un agent masculin est indispensable pour qu'elle enfante, l'homme veut dominer désormais sur la femme, et la considérer comme sa propriété, sa chose, à lui réservée, à sa disposition sexuelle chaque fois qu'il le voudra, qu'il exerce sa domination sur une femme — comme c'est le cas en régime monogamique — ou sur plusieurs, comme c'est le cas en régime polygamique.

On me dira que j'exagère : représentant la période de civilisation au cours de laquelle il a été formulé, le Décalogue édicte : « Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune autre chose qui lui appartient » (Exode XX). Finie l'égalité sexuelle ou érotique entre l'homme et la femme : celle-ci est réduite à l'état de chose appartenant à l'homme.

Et notons bien que c'est sur ce commandement du Décalogue que repose toute la législation, toute la morale sexuelle, qu'elle se dise laïque ou religieuse. C'est elle qui empoisonne l'Occident et pour le désintoxiquer, la tâche est rude.

Je n'entends pas par là que, sous le rapport de la domination de l'homme par la femme, elle valut mieux chez les peuples non-juifs que chez les juifs. La loi des douze tables accordait au chef de la famille le droit de vie et de mort sur sa femme. En Grèce, les femmes étaient divisées en trois classes : les épouses, les courtisanes et les prostituées, et c'est chez les courtisanes, classe de femmes artistes, instruites, philosophes, qu'on retrouvait un peu de la liberté sexuelle des temps anciens. Il y avait aussi les éphèbes, mais c'est une autre histoire.

Je viens de dire que tout l'Occident avait adopté la morale sexuelle implantée par le christianisme, qui considérait comme impures les relations sexuelles, mais qui, concédant à la fai-

blesse humaine, admit, avec saint Paul ou Marcion ou on ne sait quels interpolateurs, peu importe, qu'il valait mieux se marier que brûler. L'idéal de l'église organisée et en voie de s'étatiser c'est la virginité, état qui plaît particulièrement à Dieu. Et puisque la virginité n'est pas accessible à tout le monde, la femme en puissance de mari n'est considérée que comme une reproductrice. Saint Augustin voit dans les organes sexuels le symbole du péché primitif et il les qualifia de honteux. Il assimilera l'acte sexuel au geste du semeur : un travail. Le vagin acquiert dans ce système l'impassibilité du sillon. La chair de la femme doit être froide comme la terre. Tertullien voit, dans la femme, la porte de l'enfer.

On comprend pourquoi l'Eglise catholique manifeste une telle hostilité à l'égard des plaisirs de la chair. Les jouissances d'ordre sexuel détournant la créature de son créateur, pur esprit, donc inaccessible à la jouissance de la chair. Tout ce qui tend à réaliser le paradis sur la terre éloigne de Dieu et de la spiritualité.

« Pas d'amour hors mariage : tel fut le commandement de l'Eglise, qui cloua les ailes de Cupidon, *ex lege*, à toutes sortes de poteaux ; qui incrimina féroceement les adultères, les punissant des supplices les plus barbares ; qui déclara *honnête* la mère mariée et *déshonnête* la mère non mariée, condamnant les enfants naturels à l'opprobre général, leur fermant la porte de la prêtrise.

» La femme n'est pas seulement *la chose* du mari, mais aussi *la chose* de la société. La femme est destinée à être l'épouse du Christ ou celle de l'homme — une vierge ou une mère féconde, éternelle mineure soumise au père de famille, *pater familias*.

» Mais chaque fois qu'elle sortait de la froide pénombre du cloître, ou du gynécée ou qu'elle tentait de relever la tête devant le père, le frère aîné ou le mari, la Bible se présentait pour l'accabler, les moines pour l'avilir, l'Inquisition pour la brûler comme sorcière, la fustiger sur les places publiques comme adultère, la plonger dans l'eau glacée comme prostituée.

» La morale traditionnelle : voilà la chaîne qui entrave les mouvements d'Eve. Le prêtre la lui a rivée aux pieds. Les lois — influencées par le prêtre ; les mœurs — créées par lui — ont contraint la femme au célibat monastique, à la virginité mal supportée de la jeune fille, à la résignation servile de

l'épouse ni aimée ni amante, au mariage imposé par les parents.

» Le non-conformisme amoureux fut condamné par les lois et par l'opinion publique parce que, au commencement, l'Eglise et la politique, le dogme et les lois, le rite religieux et l'obligation civile étaient unis. La fille-mère sera condamnée parce qu'elle a conçu hors du mariage, parce qu'elle a aimé par amour et non pour procréer. La femme divorcée, séparée de par sa volonté propre sera sévèrement jugée, tandis que n'encourra aucun blâme le mari répudiateur. La femme adultère sera jugée beaucoup plus sévèrement que l'homme adultère. On considérera comme un crime moins grave le meurtre de la femme par le mari, que le meurtre du mari par la femme ; et tout cela parce que l'Eglise a *damné la femme*. » (1)

V

Voilà donc l'état d'esprit de l'Occident non seulement au Moyen Age, mais tel que les conservateurs sociaux voudraient qu'il redevienne et demeure à jamais.

Ce n'est pas que le monde romain, païen comme catholique, ait accepté l'inégalité sexuelle des sexes sans protester. L'idée du communisme sexuel est une idée qui est familière au paganisme et qui a même été réalisée. On peut citer la colonie grecque de Lispara, au nord de la Sicile, au VI<sup>e</sup> siècle avant l'ère vulgaire où elle se trouvait en vigueur. Elle n'était pas étrangère à Platon, comme on sait.

Tous les chrétiens n'acceptèrent pas non plus sans protester la morale sexuelle catholique en voie de formation. C'est ainsi qu'au premier siècle, nous trouvons la secte des Nicolaïtes (dont le fondateur fut, selon les uns, l'un des sept diacres mentionnés dans le livre des actes des apôtres et, selon les autres, un diacre de Pergame, en Asie Mineure, du même nom). Les orthodoxes ont accusé les Nicolaïtes des pires impudicités, sodomie, bestialité, etc. Les Nicolaïtes se réunirent plus tard aux gnostiques et donnèrent naissance à des sortes de sous-sectes : phibionites, stratiotiques, lévitiqes, barbaristes, dont les doctrines postulaient toujours la satisfaction des appétits sensuels, parallèlement au retour à l'état naturel ou instinctif.

(1) Camille Berneri : **Le Péché originel** (Ed. de « l'en dehors »).

Au deuxième siècle, nous rencontrons une secte extrêmement puissante et qu'il fallut plusieurs siècles pour réduire au silence. On en trouvait encore des traces en Cyrénaïque au sixième siècle. Ce sont les Carpocratéens dont le fondateur fut un ancien étudiant à l'Université grecque d'Alexandrie, Carpocrate. Sa doctrine fut coordonnée par son fils, Epiphane, auquel on rendit les honneurs divins et à qui on éleva des temples, tant il inspira d'enthousiasme à ses contemporains. Nous ne connaissons cette doctrine que par les citations qui sont contenues dans les pamphlets dirigés par les orthodoxes contre les hérétiques. La justice divine, pour Carpocrate, c'est qu'à l'instar du soleil, nulle chose et nulle jouissance ne doivent être mesurées aux hommes... Si Dieu a donné le désir, c'est pour qu'il soit satisfait, l'idée principale de cette doctrine était que chaque homme avait la libre disposition de chaque chose et se faisait sa loi à lui-même. Les Carpocratéens pratiquaient la communauté de biens et la promiscuité sexuelle.

Par suite, la femme, dans leur milieu, ne pouvait se refuser à qui que ce soit, car elle aurait fait tort par son refus à autrui, tandis que la nature dispense ses biens à tous.

Les Adamites eurent pour fondateur Prodicus qui enseignait que ce qui est bon dans les ténèbres l'est autant dans la lumière, aussi, comme l'avait réalisé autrefois Diogène, autorisait-il et même prescrivait-il l'union charnelle en public. Plus tard, il préconisèrent la nudité et célébrèrent leur culte sans vêtements. Il faut voir un souvenir de la Genèse (chap. I) dans ce fait qu'ils se prétendaient des deux sexes à la fois.

Mais ce n'est pas seulement aux premiers siècles que dans la chrétienté, il y eut une protestation contre la morale sexuelle imposée par les catholiques, du douzième au seizième siècle dans un territoire englobant le midi de la France, le pays des Albigeois, une partie de l'Allemagne s'étendant jusqu'à la Bohême, les contrées arrosées par le Rhin inférieur jusqu'en Hollande et dans les Flandres, certaines portions de l'Angleterre, de l'Italie, et la Catalogne, se succédèrent sous le nom de Picards, Hommes de l'Intelligence, Turlupins, Frères et Sœurs du Libre Esprit, Loïstes, et tant d'autres dénominations des sociétés et des associations qui pensaient que leur état moral ne pouvait plus s'accommoder de la pauvreté, de la richesse, du mariage, de l'accomplissement du geste sexuel dans des conditions réglementées socialement, de la restriction des

caresses à celui ou celle qui vous était uni par le mariage. Au lieu de n'apercevoir comme exutoire aux désirs de la chair que la traite de la femme ; ils avaient supprimé le tien et le mien et abattu les barrières qui restreignaient le commerce amoureux pour l'un comme pour l'autre sexe.

D'ailleurs, n'est-il pas certain que les chrétiens primitifs dans leurs agapes pratiquaient le communisme sexuel ? Tous ceux qui ont étudié l'histoire du christianisme connaissent bien les agapètes, les petites chéries. M. Félicien Challaye, un érudit comme M. Albert Fua et moi-même, sommes arrivés à la même conclusion. M. Challaye par l'étude critique des épîtres du Nouveau Testament et leur confrontation avec des documents historiques extérieurs. M. Albert Fua par l'étude de la langue dans laquelle est écrit le Nouveau Testament et moi-même, en me souvenant que les sectes auxquelles j'ai fait allusion se réclamaient toutes du christianisme primitif et prétendaient en avoir conservé la tradition et l'esprit.

## VI

D'ailleurs, jamais les hommes ni les femmes n'ont renoncé complètement de plein gré à la liberté sexuelle primitive, à la promiscuité sexuelle. Chaque fois que la surveillance de l'Etat ou de son délégué la police s'est relâchée, que ce soit pour motif religieux ou social, il y a eu retour à la conception ancienne du communisme sexuel. Les dyonisiennes, les bacchantes, les florales, les saturnales d'Athènes ou de Rome, les carnivals du Moyen Age, les kermesses flamandes, les clubs érotiques du dix-huitième siècle, les partouses contemporaines en sont la preuve. Et la femme ne s'est pas montrée réfractaire, loin de là. Il n'y a qu'à consulter les ouvrages spéciaux, à rechercher dans les bibliothèques les volumes consacrés à l'histoire des communautés réfractaires à la morale judéo-catholique, à fouiller les archives judiciaires, à se procurer les mémoires écrits par ceux qui ont pris part à ces expériences de vie en commun pour s'apercevoir que l'élément féminin a participé à des formes de rapports amoureux autres que la monoandrie ou la monogamie avec autant de conviction et parfois avec plus d'audace que l'élément masculin. Au temps de Luther, les anabaptistes communistes de Munster — des bolcheviks avant la lettre — pratiquaient une sorte de polygamie communautaire.



Lorsque nous voyons les femmes se battre comme les hommes aux remparts de la ville assiégée, force nous est bien de conclure que leur situation ne leur répugnait pas. Ce ne sont pas des femmes qui ont livré Munster aux soutiens de l'ordre, ce sont des hommes. Il y a aussi les Mormons (1), parmi lesquels, au siècle dernier, une sorte de polygamie biblique dura près de trois quarts de siècle, et ces Mormons étaient des Américains intelligents, formaient un milieu ignorant l'ivrognerie, la prostitution, etc. Or, tous les voyageurs sont d'accord pour observer que les femmes mormonnes — et parmi elles des femmes très cultivées — préféraient leur façon de vivre à celle des femmes monoandres. Il y eut les « Perfectionnistes » de la colonie d'Onéida qui, de 1851 à 1879, pratiquèrent ce qu'ils appelaient le *mariage complexe*, dont le principe était que tous les membres féminins de la colonie fussent les compagnes de tous les membres masculins. Les naissances, calculées, étaient en rapport avec les ressources de la colonie. Il n'y avait pas de lieu au monde où les enfants fussent mieux traités et les mères mieux considérées. La mère conservait l'enfant du soir au matin, mais non pendant la journée. Pas de mortalité infantile, une vie se prolongeant ordinairement jusqu'à 70-80 ans ; pas de maladies vénériennes, six heures de travail suffisant pour équilibrer production et consommation ; ateliers, magasins, salles d'assemblée, maisons d'une netteté irréprochable, etc... Comme les Mormons, les Perfectionnistes d'Onéida durent céder devant la violence puritaine et les jérémiades tartufistes d'outre-Atlantique.

Il y aurait bien d'autres récits de ce genre à invoquer, récits inconnus du grand public, car on ne peut imaginer à quel degré règne en matière sexuelle l'absence voulue de documentations, la volonté de tenir dans l'ignorance ceux qui veulent savoir.

---

(1) Consulter ce qu'ont dit à ce sujet le professeur Jules Rémy, qui visita le pays des Mormons vers 1860 et M. Raymond Dugnet dans son livre sur « **Les Mormons, leur religion, leurs mœurs, leur histoire** », de date récente.